GROUPE DE VOL A VOILE
DE LA GRUYERE

# CR Gruyère 2023, du 29 juin au 2 juillet

**Bulletin d'information No2, bis  du 16 juin**
Bonjour à tous
Le championnat se rapproche et je me réjouis de vous rencontrer à Gruyère.

## Inscriptions

Actuellement, il y a 10 inscrits. On se dirige vers une classe avec coefficient.
Nous ne pourrons malheureusement pas décoller durant la pause de midi.
Il y a un motoplaneur autonome. Pour le moment, nous avons 3 remorqueurs.

Plan général de situation

## Arrivée avec les remorques le premier jour

En arrivant à l'aérodrome, prenez le chemin goudronné sur votre droite, et suivez les balises qui vous mèneront au parking remorques.
Veuillez parquer les remorques perpendiculairement au chemin en laissant suffisamment de place pour parquer les voitures le long du chemin.
Veuillez respecter le champ de l'agriculteur en utilisant uniquement la partie fauchée
Si en arrivant à l'aérodrome, il pleut, ou le terrain est détrempé, veuillez parquer les remorques entre le terrain de foot et l'aérodrome.
Il est interdit de cheminer le long de la piste. Pour se rendre du parc à planeur à la salle de briefing, veuillez employer le chemin goudronné.
Un WC sera à disposition à proximité du parc à planeur.
Selon l'avancement du fauchage des foins, un autre scénario est possible

## Ordre de départ

Au briefing d'ouverture, afin de faciliter la mise en piste, il sera demandé aux participants d'accepter un ordre de départ non défini.

Parcage remorques et mise en piste 35

## WhatsApp d'information

Un groupe WhatsApp sera créé pour vous informer concernant le montage des planeurs, ballastage, heure de décollage, etc.

## Préparation et mise en piste des planeurs

Avant le briefing fixé à 9h30 heures, les planeurs seront alignés en piste pour un départ en 35, stationnés devant les hangars pour un départ en 17.
L'aérodrome n'étant pas fermé au trafic avion, il est strictement interdit de pénétrer avec votre voiture sur la piste.
Les voitures de piste du club seront à disposition pour vous tirer en piste.
Vous recevrez des instructions.
La façon exacte d'aligner les planeurs en bout de piste sera définie au dernier moment en prenant en compte le nombre de participants et l'état des cultures.

## Ballastage

En principe autorisé, selon l'état de la piste et les conditions météo. WhatsApp vous renseignera. Le point d'eau se situe à la ferme près des remorques.

## Décollage

- Les planeurs sont amenés en piste par les golfettes ; pas d'utilisation de voiture privée.
- La coordination au sol avec les remorqueurs est faite par le chef de piste.
- Premier décollage : les cinq premiers sont prêts à décoller à l'heure fixée ; ceux qui ne seraient pas prêts décolleront en dernier, après la pause de midi.
- Avant le décollage, contrôle radio avec le chef de piste ; pas de contrôle avec l'avion remorqueur.
- Les ordres « tendre la corde – Plein gaz » sont donnés par le chef de piste.
- Le roulage au décollage se fait à travers une zone un peu cahoteuse, prudence !
- En cas de départ manqué, dégager si possible à droite – côté rivière.

## Vaches

En cas de vache ou si vous êtes posés sur un terrain extérieur, il est impératif d'avertir le bureau de concours (079 443 35 18, P-A Desmeules ou 079 256 52 80, Daniel Blanc)

## Approche et ligne d'arrivée

- Annonce radio obligatoire au passage du dernier point de virage – Grandvillard en indiquant « approche directe » ou « survol de la ligne ».
- Le passage de la ligne d'arrivée peut se faire en vol ou directement à l'atterrissage. Attention : le passage en vol est à faire à 900 m/mer au minimum (pénalité)
- Ressource brusque après le passage de ligne pas admise, pénalité possible !
- Dès que le trafic le permet, retour au stationnement.
- Les planeurs sont ramenés par les golfettes ; pas d'utilisation de voitures privées

## Volte et atterrissage

La zone de perte d'altitude se situe sur le camping municipal à l'ouest.
La volte 35 passe devant le château ! (les avions passent derrière)
Après l'atterrissage, veuillez dégager à l'est (côté Alpes)
Si vous atterrissez durant les remorquages, dégagez sur le parking avion devant le restaurant ou les hangars.
On viendra vous chercher avec les voitures de piste.
Il est strictement interdit d'utiliser vos véhicules privés.

Arrivée 35

Arrivée 17

## Fréquences

124.680 Décollages, remorquages, approches et atterrissages
123.680 Ouverture de ligne et annonces de départ

## Règlements

Les règlements sportifs CR en vigueur au moment du concours sont appliqués.

https://www.segelflug.ch/fr/sport/reglements/

Pour participer au concours vous devez avoir un certificat médical valable, une licence valable, une licence sportive, un logger homologué, un dépanneur, un numéro de téléphone d'urgence et avoir payé la taxe d'inscription.

## Analyse des vols et résultats

La cotation sera effectuée avec « SeeYou Competition », et l'entier des données du concours sera publié sur le site « Soaring Spot » sous CR GRUYERE 2023

https://www.soaringspot.com/en_gb/cr-gruyere-2023-gruyeres-2023/

Vous y trouverez la liste des pilotes, les épreuves et les résultats.

## Points de virages et espaces aériens

La liste des points de virages et l'espace aérien utilisé est publiée sur Soaring Spot.

## Fichier de vol

Comme déjà indiqué, veuillez nous amener un fichier de vol sur stick USB ou carte SD dans les 30 minutes après l'atterrissage, ou l'envoyer par mail à l'adresse. igc@gvvg.ch

## Cuisine

Une machine à cafés est à disposition au club house avec des snacks et des boissons.

Des repas sont prévus les jeudi soir (fondue), vendredi (pizzas) et samedi soir (soupe chalet) avec inscription au briefing du matin.

Des grillades seront organisées les midis et le dimanche soir.

Le restaurant de l'aérodrome est à disposition pour les autres cas.

## Camping

Il est possible de camper sur place, WC, douche, eau et électricité à disposition.

Une taxe de 10.- Frs par nuit et par emplacement est perçue.

Bons vols et à bientôt

Au nom du comité du GVVG

Pierre-Alain Desmeules, chef de concours padesmeules@gmail.com
079 443 35 18